Les prix seront distribués à la salle Dominique.

A onze heures et demie, à l'Hôtel-de-Ville, réception par l'administration municipale des syndicats des associations ouvrières ; vins d'honneur.

Les revendications ouvrières seront adressées au groupe socialiste de la Chambre des Députés.

Dans l'après-midi, jeux populaires dans tous les quartiers de la ville.

De 2 à 5 heures 1/2, sur la Grand'Place, lancements de ballons-pilotes.

A 4 heures, place de la Nation, fête de gymnastique « la Roubaisienne.»

A 5 heures et demie, Grande Place, ascension aérostatique du ballon « Le Titan » monté par M. J.-B. Glorieux.

De 7 à 11 heures et demie, au square Pierre Catteau, concert public par les sociétés subventionnées de la ville.

A 9 heures, bals populaires, à la salle Dominique, rue de l'Alouette, places Carnot et du Fontenoy, à l'angle des rues de Lannoy et du Tilleul, Decrême et Denain, Blanchemaille et de la Redoute. Longues-Haies et Magenta, Naples et Rome, Watt et de l'Epeule, place du Progrès, et aux carrefours des rues de la Vigne et de l'Ommelet et de Saint-Joseph et Turgot.

Illuminations au gaz, à l'électricité et à giorno de l'hôtel de ville, du square Pierre-Catteau, d'un pavillon chinois, place de la Liberté et des bals populaires.

***

Un lâcher de pigeons aura lieu, à la Place du Progrès, le dimanche 7 courant, à midi.

Les colombophiles des quartiers du Cul-de-Four et du Hutin qui participeront à ce lâcher, recevront dix centimes par pigeons.

La mise des pigeons en paniers se fera chez M. Désiré Watteau, cabaretier, à l'angle du boulevard de Metz et de la rue Daubenton, et à l'estaminet connu sous l'enseigne « Au petit Caporal », à l'angle des rues Voltaire et Labruyère.

La fanfare du Cul de-Four jouera avant et au moment du lâcher.

Accidents du travail

Lundi dans la soirée, vers six heures, un balayeur de l'établissement de la Société anonyme de peignage de la rue du Collège, M. Renard François, âgé de 50 ans, demeurant boulevard Gambetta, 208 a eu la main gauche prise entre une tôle et un échardonneur.

Le docteur qui lui a donné ses soins a relevé des plaies contuses aux doigts et a conclu à 15 jours d'incapacité de travail.

***

Un ouvrier fileur de la filature Motte fils, boulevard Gambetta, M. Assez Edouard, âgé de 29 ans, demeurant rue du Tilleul, cour Roussel a été blessé à la joue gauche par la rupture d'une courroie de renvideur.

Quinze jours d'incapacité de travail, telle a été la conclusion du docteur qui lui a donné ses soins

Accident de tramway

Hier, dans la matinée, vers dix heures et demie, deux voitures de tramway se suivaient rue de la Gare, l'une se dirigeant vers Lannoy, l'autre vers le Pile.

Arrivés à l'aiguille de garage, en face du Café Moderne la première voiture s'arrêta tandis que l'autre dont le wattman n'avait pas fermé le frein assez vite, alla tamponner la voiture de Lannoy, brisant de ce fait plusieurs glaces ainsi que le tampon.

Ce léger accident avait occasionné un rassemblement considérable à cet endroit et déjà parmi les curieux on parlait de blessés. Fort heureusement il n'en est rien.

Arrestation pour outrage à la police

Dans la journée, la police a mis en état d'arrestation, le nommé Albert Philipperon, âgé de 26 ans, employé, demeurant rue des Arts, pour ivresse et outrage aux agents.

Il a été écroué au poste de la place Saint-Elisabeth, pour être mis à la disposition de M. Squivée, commissaire de police.

Les dévaliseurs du cimetière

Un nouveau vol a été commis au cimetière. Hier dans l'après-midi M. Jean Lebœuf, domiciliée à Wattrelos, hameau de Grimonpont, en se rendant à la tombe de sa petite fille, a constaté qu'on avait fracturé la porte de la chapelle et que divers objets de piété, ainsi qu'une poupée, jouet de l'enfant, avaient disparus.

Plainte a été portée à M. Lagarde, commissaire de police qui a ouvert une enquête.

Incident d'atelier

Un incident s'est produit hier matin à l'établissement de la Société anonyme de filature rue du Curoir.

Une trentaine d'ouvriers rattacheurs avaient cessé le travail pendant la journée du lundi pour fêter le 1er Mai, sans en demander la permission aux patrons.

Mardi matin, quand ils se présentèrent au travail, on leur dit qu'ils auraient à payer l'amende. Non satisfaits, ils quittèrent l'atelier.

Une entrevue eut lieu, au cours de laquelle ils décidèrent de reprendre le travail à la rentrée de 1 heure et demie.

Une quinzaine seulement se sont présentés.

A LA
NOUVELLE MAISON
Vente à Crédit
(Voir en 4e page)

GANT PERRIN, 80, Rue Nationale, Lille, aujourd'hui dernier jour de la Vente Réclame à Prix exceptionnels.

ÉLIXIR SUEDOIS
Voir à la 4e page.

TOURCOING

A propos de parapluies

Nous avons, dans un recent numéro, porté à la connaissance du public une décision de la commission administrative des hospices tendant à doter d'un parapluie chacun des pensionnaires de l'établissement hospitalier de la rue d'Havré.

C'est une mesure excellente et que nous avons approuvée pleinement et l'on était en droit de supposer que personne ne trouverait rien à y redire.

On avait compté toutefois sans cette suave petite feuille qui fait les délices des mères Chrétiennes, autrement dit la *Croix*.

Avec son parti pris habituel de dénigrement, l'organe sacro-saint qui journellement nous montre combien l'âme des dévots contient de fiel, se livre à des commentaires parfaitement idiots.

M. Dron, le vaillant député de Tourcoing, qui a le très grand honneur d'être la tête de Turc du parti clérical, ce qui lui constitue un titre précieux à la confiance des républicains, est, chacun le sait, vice-président de la commission des Hospices.

Or, vous comprenez aisément que toute réforme utile aux malheureux ne peut être bien accueillie par la *Croix*.

Sous une forme ou sous une autre il lui faut à tout prix laisser percer sa haine et sa rage contre M. Dron.

Son article d'hier qu'elle intitule : *Parapluie réclame*, nous paraît bien fait pour achever de crétiniser ses infortunés lecteurs.

C'est, en effet, d'un bête à faire pleurer.

C'est tout ce que nous avons à en dire.

H. D.

Un nouveau « glob-trotter »

Le citoyen Gustave Descheerder, qui a rempli les fonctions de rédacteur-correspondant du *Réveil du Nord* et de l'*Egalité*, quittera Tourcoing, demain jeudi 4 mai, pour entreprendre le tour du monde.

Il part avec le projet de mener à bonne fin son entreprise hardie sans autres ressources que celles qu'il pourra se créer en cours de route en se livrant à des travaux quelconque suivant les circonstances et les pays qu'il traversera.

Tout d'abord il se rend à Paris où il compte travailler comme ouvrier peintre dans les chantiers de l'Exposition pendant quelques semaines.

Ses passeports visés par les diverses ambassades, il parcourera successivement la Suisse, l'Autriche-Hongrie, la Serbie, la Roumélie et Turquie d'Europe.

Il compte ensuite s'embarquer à Constantinople à destination de l'Extrême-Orient.

Après avoir successivement visité le Tonkin, la Chine, le Japon, il gagnerait l'Amérique du Nord et reviendrait en passant par San-Francisco, Chicago, Niagara, New-York, Londres et Paris.

Il compte avoir terminé son voyage dans un délai de deux a trois ans.

Le nouveau Glob-Trotter va s'aboucher avec le *Journal de Roubaix*, pour envoyer des relations de ses aventures.

Les membres de la presse Tourquennoise ont offert, dimanche soir, au voyageur, un petit souper de départ.

Les différents plats formant le menu avaient été composés de viande provenant de la « plus noble conquête de l'homme », c'est-à-dire de cheval.

Avec ça le camarade pourra trotter ferme !

Tous nos souhaits l'accompagneront, et s'il tient sa promesse nous serons mis à même de temps à autre de renseigner nos lecteurs sur ses pérégrinations sur la machine ronde.

Accidents d'usine et de travail

Jules Herman, 16 ans, ouvrier batteur à la filature Jacquart, à la Croix-Rouge, a eu la main droite comprimée entre les rouleaux d'un métier batteur.

Plaie étendue de la face dorsale de la main. Soins de M. le docteur Vaneufville. Incapacité de travail de six semaines. Le blessé a été reconduit à son domicile rue Achille Testelin.

***

M. Arthur Demeuline, 23 ans, ouvrier charpentier au service de M. Carissimo, entrepreneur rue Nationale, a contracté une entorse du pied gauche en descendant de l'embrassure d'une fenêtre.

Soins de M. le docteur Bernard. Incapacité de travail de 7 à 8 jours.

Le blessé a été reconduit à son domicile à Mouscron.

La grève à la filature Duvillier

Nous avons causé avec quelques ouvriers fileurs et rattacheurs en grève de la filature de coton de MM. Duvillier frères, rue du Touquet, et les renseignements que nous avons recueillis ne laissent pas que d'être très intéressants en même temps qu'ils démontrent que les ouvriers étaient loin d'être dans le tort.

Devant le parti pris des patrons qui jusqu'ici se sont refusés à discuter avec leurs ouvriers, et qui, tout au début de la grève ne trouvèrent rien de mieux que de fermer leur usine, les travailleurs sont momentanément vaincus et force leur est de réintégrer l'atelier sans avoir obtenu la moindre satisfaction.

Mais ils pourraient bien, à défaut de la bonne volonté des patrons, trouver dans les lois et règlements en vigueur les justes satisfactions qu'ils réclament.

C'est ainsi que les fileurs et rattacheurs qui ont fait grève, travaillaient pendant plus de 12 heures nous assurent-ils et qu'ils étaient astreint à absorber leur déjeuner et leur goûter pendant la marche.

Nous attirons sur ces points la bienveillante attention de M. l'inspecteur du travail.

De notre conversation avec les ouvriers, il résulte que MM. Duvillier s'efforçaient de produire meilleur marché que leurs confrères. Pour ce ils furent amenés à abaisser la qualité de la matière première.

Or, lorsqu'il faut filer de fins numéros avec de mauvais cotons, vous voyez cela d'ici :

La loi de 1848 fixe à 12 heures la durée de la journée de travail.

D'autre part, le décret du 10 mai 1894 dit :

Article 8. — Les ouvriers ne devront point prendre leurs repas dans les ateliers ou dans aucun local affecté au travail.

Les patrons mettront à la disposition de leur personnel les moyens d'assurer la propreté individuelle, vestiaires avec lavabos ainsi que l'eau de bonne qualité pour la boisson.

Art. 9. — Pendant les interruptions du travail pour les repas, les ateliers seront évacués et l'air renouvelé.

Les ouvriers rentreront jeudi à l'usine. Si on les soumet au même régime qu'auparavant, MM. Duvillier, contreviendront aux lois et on les rappellera à leur respect.

La retraite de M. Sante, capitaine des douanes

M. Sante, capitaine des douanes à Tourcoing, depuis 1883, vient d'être atteint par la retraite.

M. Sante sera remplacé par M François Vernerey, lieutenant de douanes à Paris.

Le capitaine Sante emporte les regrets de son personnel, dont il était fort estimé.

Il y a deux ans, la croix de la Légion d'Honneur fut accordée à M. Sante, et c'était une récompense des plus méritées.

Accident

M. Auguste Dallot, 35 ans, charpentier, demeurant à Roncq, rue de Lille, voulut monter en voiture aux Orions. Il manqua le marchepied et se contusionna assez sérieusement au genou droit.

Le blessé a reçu les soins de M. le docteur Galissot de Roncq.

Une affaire cocasse

Un mari recherché par sa femme et pris pour un voleur

Une affaire assez cocasse a défrayé hier dans la matinée, le quartier de la rue de Paris et des Francs.

Voici ce dont il s'agit :

Un ouvrier agricole de la ferme Castel, du nom de V..., avait abandonné sa femme qui s'est accouchée il y a six jours, pour aller cohabiter avec une concubine.

Or, hier, la femme abandonnée se mit à la recherche de son mari qu'elle supposait devoir se trouver dans la rue de Paris, en compagnie de sa concubine.

Mme V... administra quelques horions à sa rivale, elle allait probablement faire une égale distribution à son mari qui se sauva.

La femme courut derrière en criant.

Les préposés d'octroi supposant qu'il s'agissait d'un voleur l'arrêtèrent. On retint donc l'homme, la concubine et la femme légitime jusqu'à l'arrivée des agents où tout alors s'expliqua.

V.. a réintégré le domicile conjugal.

Chute d'un ouvrier maçon

M. Henri Voppe, 45 ans, ouvrier maçon, au service de M. Masquillier, entrepreneur, travaillait hier vers 2 heures 1/2 de l'après-midi, à une maison en construction à l'angle des rues du Flocon et de Nice.

Il était monté sur un échafaudage élevé de 5 mètres du sol, lorsqu'en aidant un manœuvre à décharger un panier de briques il perdit soudain l'équilibre et tomba à terre.

Relevé par ses camarades de travail on fit appeler M. le docteur Vaneufville qui constata que l'ouvrier avait deux côtes brisées.

Le blessé qui est marié et père de famille a été reconduit à son domicile par les soins de M. Masquilier.

La guérison sera assez longue.

Communication

La commission administrative de l'Union des Travailleurs (chorale), rue d'Anvers, 171, prie ses membres de vouloir assister à la répétition de mercredi 3 courant, à 9 heures précises du soir pour les chœurs qui doivent être exécutés au festival d'Orchies le 14 mai.

Elle invite aussi les membres honoraires et protecteurs qui voudraient bien y participer afin de donner leur adhesion huit jours auparavant pour la reduction de 50 0/0 qui sera faite par la compagnie du chemin de fer du Nord.

Dîners pour Noces depuis 3 fr. 50
PIANO GRATUIT
CAFÉ DE LA PRESSE, 45, rue Desurmont
TOURCOING

Roncq. — *Incendie*. — Hier soir, vers 9 heures, un commencement d'incendie s'est déclaré chez M. Cappelle, boucher, rue de Lille.

M. Cappelle, qui rentrait de Belgique en voiture, venait de dételer son cheval et l'avait conduit à l'écurie, muni d'une bougie qu'il déposa sur le coffre à l'avoine.

Il sortit de l'écurie pour remiser sa voiture en y laissant la bougie allumée.

On suppose que durant cet intervalle le cheval fit tomber la bougie sur sa litière qui s'enflamma, et qui brûla presque vif, le pauvre animal.

M. Cappelle s'aperçut le premier du sinistre, il donna l'alarme, quelques voisins arrivèrent, puis les pompiers, qui se rendirent maîtres du feu au bout d'une heure.

Les dégâts matériels tant pour le cheval et l'écurie sont évalués à mille francs. Il y a assurance. Le service d'ordre était assuré par M. Dorice, commissaire de police, et par les gardes.

Contraventions. — Deux contraventions ont été dressées au cours de la journée d'hier, la première au sieur Hector Deschewaene, qui pédalait sans être muni de la nouvelle plaque réglementaire, la seconde au sieur Adolphe Soen, tisserand à Roncq, pour ivresse.

Programme des Spectacles et Concerts

Grand-Théâtre de Lille, directeur : M. Montfort. — Tournée Achard. — Mercredi 1 mai 1899, à 8 heures (Bureaux à 7 heures 1/2) : **La Dame de chez Maxim**, vaudeville en trois actes, de Feydeau.

Jeudi 4 mai. **La Roulotte**.

CONNAISSANCES UTILES

Une femme, qui a toujours un teint charmant, nous disait :

« Ma recette est très simple et extrêmement bon marché. Un peu de lait et d'eau et le sacrifice de dix minutes par jour, voilà tout mon secret, lequel peut convenir à la femme la plus occupée et la plus économe. Je ne me sers que de lait et d'eau chaude ; un tiers de lait et deux tiers d'eau. — Je me lave avec ce mélange le cou, la figure et les mains deux fois par jour, le soir et le matin ; je passe chaque fois cinq minutes à cette occupation.

Bonhomme FRANKLIN

PETITE CORRESPONDANCE

A P., Saint-André : Vous ne pouvez obtenir de dispense qu'au titre de soutien de famille. Remettez à la gendarmerie une demande adressée au général commandant la subdivision.

LE FACTEUR.

Etat Civil de Roubaix

Du 30 avril 1899

Publications de mariages. — Entre : Jean-Baptiste Droulez, 26 ans, employé de commerce, rue du Gros Saule, maisons Dujardin et Julienne Bausière, 22 ans, piqûrière, même rue, 21 — Jules Varrasse, 30 ans, négociant en huiles, à Tourcoing et Léonie Joye, 23 ans, sans profession, rue du Fontenoy, 103 — Alexandre Deschamps, 21 ans, apprêteur, rue de Bouvines, cour Fontier, 72 et Eugénie Nivesse, 31 ans, soigneuse, mêmes rue et cour, 82.

Constantin Boone, 29 ans, apprêteur, rue de Mouvaux, cour Frère, 32 et Joséphine Eloot, 23 ans, dévideuse, impasse Barbe d'Or, 11 — Jules Fauvarque, 37 ans, contre-maître de tissage, rue Hoche, 8 et Marie Vandevelde, 30 ans, tisserande, rue de l'Epeule, 229 — Charles Pollet, 23 ans, employé, rue d'Isly, 95 et Berthe Plaquet, 22 ans, couturière, rue Lacroix, 132 — Gustave Lambray, 26 ans, surveillant, rue d'Oran et Gabrielle Prouvost, 20 ans, soigneuse, rue de Blidah, 4.

Arthur Dumoulin, 23 ans, trieur de laine, à Tourcoing et Marie Vermeulen, 21 ans, visiteuse, rue Voltaire, 102 — Théophile Deroissart, 35 ans, tisserand, rue du Fresnoy, cour du Veau d'Or et Louise Hoeltzli, 23 ans, bobineuse, rue de Mouvaux, cour Frère, 22 — Julien Hennion, 28 ans, employé d'octroi rue Ma Campagne, 63 et Julia Houttemonne, 23 ans, repasseuse, même rue, 92 — Achille Rancelot, 26 ans, menuisier, à Wasquehal et Hortense Semal, 22 ans, giletière, rue Bell, 47.

Jean-Baptiste Mecon, 24 ans, apprêteur, rue de la Lys, fort Wattel, 3 et Blanche Bauwens, 23 ans, soigneuse, rue des Anges, 10 — Gustave Vanwaerebeke, 27 ans, apprêteur, rue de Wasquehal, 102 et Marie Lestienne, 31 ans, bobineuse, rue de Toulouse, cour Masurel, 6 — César Everharde, 44 ans, tisserand, rue de la Guinguette, cour Duhamel, 8 et Marie Delplanque, 46 ans, fileuse, à Tourcoing — Alphonse Jacquart, 41 ans, tisserand, rue Daubenton, 193 et Adelide Farvaque, 49 ans, tisserande, à Wattrelos.

Pierre Masselus, 31 ans, tisserand, à Mouscron et Léontine Defoer, peigneuse, à Mouscron — Louis Fornier, 25 ans, préposé de douanes, à Toufflers et Sophie Deracinois, 27 ans, repasseuse, à Wattrelos — Augustin Lefebure, 27 ans, mécanicien, rue des Fleurs, cour Desrousseaux, 37 et Anna Defrancq, 18 ans, soigneuse, à Croix — Alexandre Vaillant, 24 ans, cordonnier, à Lille et Anaïs Dewisme, 23 ans, servante, rue de l'Espérance, 67.

Achille Vancomerbeke, 24 ans, marchand de cafés en gros, Grande-Rue, 327 et Febronie Croes, 29 ans, sans profession, à Flers-Lille — Oscar Carpentier, 28 ans, employé de commerce, rue Brezin, 24 et Julia Vanmoerbeke, sans profession, à Roulers — Jean Laermans, 26 ans, graisseur, rue Marceau, 69 et Marie Serbruyns, 18 ans, sans profession, boulevard Beaurepaire, 136 — Emile Delemarre, 41 ans, contremaître mecanicien, rue de la Chaussée, 13 et Marie Vandewalle, 28 ans, ménagère, rue de la Lys, fort Wattel, 2.

Paul Husson, 26 ans, tisserand, rue des Fabricants, 15 et Emerence Delfortrie, 21 ans, ménagère, même adresse — Jean Baptiste Gaeremynck, 26 ans, apprêteur, à Lys et Hélène Deketèle, 21 ans, soigneuse, rue Decrême, cour Behague, 8 — Marc Owel, 32 ans, chauffeur, rue du Tilleul, cour Bucson et Celina Bonneau, 31 ans, ménagère, même adresse — Alfred Pol, 23 ans, trieur de dechets, rue Plutarque, cour Couteau, 1 et Eugénie Bartier, 20 ans, tissserande, rue des Longues-Haies, cour Desrumaux, 12.

Hector Alleines, 26 ans, domestique, rue Archimède, 85 et Marie Devrièse, 30 ans, servante, rue Stéphenson, 18 — Jean-Baptiste Rohart, 26 ans, teinturier, à Hem et Marie Dannels, 32 ans, doubleuse, rue des Ogiers, cour Dhaluin — Désiré Gerardi, 56 ans, chiffonnier, rue des Filatures, cour Cornil, 5 et Barbe Spelier, 40 ans, ménagère, à Roubaix — Louis Pardoen, tisserand et Berthe Vercruysse, fileuse, à Menin.

Vaner Linden Victor, 27 ans, journalier et Isabelle Gysen, 30 ans, sans profession, à Anvers — Gustave Bert, 33 ans, magasinier, rue de Flandre, 113 et Marie Poublanc, 30 ans, tisserande, à Wattrelos — Adolphe Saverys, 25 ans, peintre en bâtiments, rue de Béthune, 27 et Maria Florin, 30 ans, servante, rue de Lorraine, 10 — Victor Maes, 28 ans, tisserand, rue des Fleurs, cour Desrousseaux, 49 et Elodie Vandemeulebroeck, 29 ans, tisserande, rue de Lille, cour Fauvarque, 6.

Ernest Duprez, 26 ans, rattacheur, rue Meyerbeer, cour Delporte, 6 et Léonie Duquenne, 25 ans, soigneuse, même rue, cour Cocheteux, 1 — Charles Plouvier, 28 ans, garçon boulanger, rue de la Tuilerie et Coralie Dequick, 26 ans, sans profession, même rue — Gustave Herman, 24 ans, plieur, rue Delespaul, 4 et Julia Arrachart, 21 ans, bobineuse, rue de Rome, cour Parent, 14 — Charles Bogaert, 28 ans, rattacheur, rue Duguesclin, 54 et et Clotilde Chambois, 25 ans, soigneuse, rue Marceau, 47.

Julien Samaille, 25 ans, rattacheur, rue de Wasquehal, cour du Brondeloire, 10 et Joséphine Druet, 24 ans, peigneuse, rue Archimède, cour Losfeld, 17 — Désiré Cassette, 23 ans, apprêteur, à Tourcoing et Prudence Morant, 22 ans, soigneuse, rue d'Italie, 15 — Jean Bruynswyck, 29 ans, apprêteur, rue du Tilleul, cour Vandaele, 14 et Rosalie Bauduin, 28 ans, bobineuse, rue de la Balance, 49 — Jules Debrauwere, 27 ans, nickeleur, rue Saint-Antoine, 7 et Marie Debruye, 26 ans, tisserande, rue du Nouveau-Monde, 21.

Abel Demêtre, 27 ans, magasinier, rue d'Inkermann, 69 et Eugénie Deledicque, 21 ans, éplucheuse, rue Miln, 42 — Eugène Gotrand, 26 ans, garçon de café, rue Pierre-de-Roubaix et Marie Baillard, 27 ans, cuisinière, même rue — Alphonse Christophe, 20 ans, ajusteur et Esther Degraide, 20 ans, sans profession, à Gespunsart — Henri Vandenbrouck, 23 ans, homme de peine et Malvina Picavet, éplucheuse, à Roubaix.

Etat-Civil de Tourcoing

Du 2 mai 1899

Naissances. — Louis Dumortier, rue de Calais — Andrea Petit, rue de Varsovie — Henri Fipo, rue de la Prairie — Henri Delannay, rue Neuve.

Décès. — Albert Dessauvages, 1 an, rue du Château.

"GANT PERRIN"
80, Rue Nationale, LILLE
VENTE-RÉCLAME DU PRINTEMPS
du Lundi 1er Mai au Jeudi 4 inclus
QUALITÉS SUPÉRIEURES GARANTIES
Gants pr Dames, Hommes et Fillettes
Prix exceptnels : 1,75-2,25-2,50-2,90-3,50-3,90

DOCTEUR MERLIER
148, rue de Lannoy
Consultations gratuites tous les jours, de 2 heures à 9 heures, pour maladies générales (Estomac, cœur, poumon, etc.)
Mardis et jeudis, de 2 heures à quatre heures, consultations spéciales de maladies de la peau et syphilitiques.
Les malades sont priés de prendre leur urine avec eux et s'ils toussent, leurs crachats.
Visites en ville. n.o.

GUERISON sans opération du lupus tuberculeux, dartres, ulcères variqueux, **Glandes**, **Kystes**, polypes, par le Docteur **MONTAIGNE**, spécialiste, ex-élève des hôpitaux de Paris, **160**, rue de l'Ommelet, Roubaix. Extraction des dents sans douleur. n.o.

Nouvelle découverte. Guérison assurée de
MALADIES de la PEAU et du CUIR CHEVELU
Dartres, Eczémas, Herpès, Teigne, Pelade, Psoriasis, Boutons, Demangeaisons, Taches de rousseur, Glandes, Hémorroïdes, Acreté du sang, chute des cheveux et des cils, Plaies variqueuses et autres, par la Franco **POMMADE LARCADE de TARBES 1 fr. 65** et les Pilules VEGETALES DEPURATIVES Mandat-post. *5 médailles d'or*, RESULTATS *inespérés dès les premiers jours* On peut se procurer la brochure et les renseignements gratis, à la Pharmacie GERRETH, 45, rue du Chemin-de-Fer, à Roubaix. Seul dépositaire de ces produits. n.o.

ASTHME et CATARRHE
Guéris par les CIGARETTES ou la POUDRE **ESPIC**
Oppressions, Toux, Rhumes, Névralgies
1fr. la Boîte, 2f la Bte. Vente gros : 20, r. St-Lazare, Paris
Exiger la Signature ci-contre sur chaque Cigarette.

EN 20 JOURS
GUERISON RADICALE de l'Anémie

Par l'ÉLIXIR DE St-VINCENT-DE-PAUL
Seul Produit autorisé spécialement.
Pour Renseignts, s'adr. chez les Sœurs de la Charité, 105, Rue St-Dominique, Paris. — GUINET, Phcn-Chte, 1, Passage Saulnier, Paris.
Dépôt à Tourcoing : **Pharmacie DUJARDIN** et dans toutes les pharmacies

LE SANG PUR
C'EST LA SANTÉ
Purifiez, dépurez, rafraîchissez votre sang par la *Tisane dépurative résolutive indigène* combattant toutes les impuretés du sang, **clous, eczémas, boutons, démangeaisons** de toute nature, préparée par M. **BARBRY**, herboriste de 1re classe, **11, rue du Bois, Roubaix. 1 fr.** l'étui pour six jours.

MARCHÉ A TERME
de Roubaix-Tourcoing

Du 2 mai 1899

COTE OFFICIELLE DES PEIGNÉS
(Cours établis sur la moyenne des prix vendus)

Type unique

TERME	COURANT Cote prec.	COURANT Cote jour.	ANCIEN Cote prec.	ANCIEN Cote jour.	Peign. d'a. Type A.G. Cote prec.	Peign. d'a. Type A.G. Cote jour
Avril	..	..	..	..	..	..
Mai	6 00	6 075	6 05	6 10	..	..
Juin	6 025	6 125	6 05	6 10	..	..
Juillet	6 075	6 15	6 10	6 15	..	..
Août	6 10	6 15	6 10	6 15	..	..
Septembre	6 125	6 175	6 10	6 15	..	..
Octobre	6 125	6 20	6 10	6 15	..	..
Novembre	6 125	6 20	..	..	..	..
Décembre	6 125	6 20	..	..	..	..
Janvier	6 125	6 20	..	..	..	..
Février	6 125	6 15	..	..	..	..
Mars	6 10	6 15	..	..	..	..
Mars nouv.	..	..	..	..	..	..

Tendance soutenue.

AFFAIRES TRAITÉES

Courant :

Mai	10.000	à 6.05
Id.	5.000	à 6.125
Juin	10.000	à 6.125
Juillet	5.000	à 6.10
Id.	20.000	à 6.15
Id.	5.000	à 6.175
Août	30.000	à 6.15
Id.	5.000	à 6.175
Id.	10.000	à 6.20
Septembre	5.000	à 6.10
Id.	45.000	à 6.15
Id.	5.000	à 5.175
Id.	35.000	à 6.20
Octobre	15.000	à 6.15
Id.	5.000	à 6.175
Id.	30.000	à 6.20
Id.	25.000	à 6.225
Novembre	5.000	à 6.15
Id.	15.000	à 6.175
Id.	10.000	à 6.20
Id.	10.000	à 6.225
Décembre	20.000	à 6.175
Id.	30 000	à 6.20
Id.	5.000	à 6.225
Janvier	15.000	à 6.20
Id.	5.000	à 6.225
Id.	5.000	à 6.15
	400.000	

Ancien :

Anvers, 2 mai. — 320,000 kilos. calme. Juillet 6,025.

Total de la journée 400.000

DÉPÉRISSEMENT

Pourquoi mange-t-on ? Evidemment pour se nourrir. En effet, les aliments servant à substanter le corps sont digérés tout d'abord par l'estomac, puis les sucs produits par le travail de cet organe, viennent former le sang qui se répand dans tout l'organisme. Si ces fonctions ne s'accomplissent pas normalement, le sang s'affaiblit et l'estomac lui-même se débilite et se fatigue. L'appétit disparaît et il survient quelquefois une constipation qui peut causer de graves désordres.

Ce mal, il faut le combattre efficacement, et le moyen le plus sûr est indiqué dans la lettre suivante qui donne deux exemples de guérison. Le fait a été vérifié par un rédacteur de l'*Eclaireur de Bergerac*.

Le jeune Carreau

« C'est avec une profonde reconnaissance, écrit Mme Victoire Carreau, de Saint-Julien-de-Lampon (Dordogne) que je viens remercier M. Gablin du bien que m'ont procuré les Pilules Pinck. Depuis quinze années, je souffrais cruellement d'une très grande faiblesse générale. J'étais d'une débilité surprenante, très anémiée, je ne pouvais même digérer la moitié d'un œuf. Toute sortie m'était interdite à cause des étourdissements et des éblouissements qui me faisaient craindre de tomber. J'avais de fréquents saignement de nez, des crachements de sang et des douleurs atroces dans l'omoplate. Je ne pouvais plus dormir.

Il y a deux ans mon fils, âgé de 14 ans, fut pris des mêmes crises, comme moi, il fut affecté d'une constipation qui le faisait horriblement souffrir ; comme moi, il eut des saignements de nez, des insomnies et des douleurs terribles et, symptôme inquiétant, il perdait la vue. Je consultai onze médecins qui essayèrent de tous les remèdes, un seul excepté. Ce fut celui qui nous sauva. J'avais lu les merveilleuses cures obtenues par l'emploi des Pilules Pink. Nous en avons usé tous les deux et nous avons retrouvé une santé des plus parfaites. Encore une fois merci ! Vous pouvez le publier. »

Mme Carreau
d'après photographie

Ces faits sont corroborés par l'attestation de M. l'abbé Lambert, curé de Saint-Julien-de-Lampont. Les résultats obtenus par Mme Carreau prouvent que les Pilules Pink, en renouvelant la vigueur du sang, font disparaître les conséquences d'une assimilation défectueuse. D'autres maladies issues des mêmes causes, telles que les rhumatismes (qui viennent de l'âcreté du sang et produisent une irritation avec douleurs dans les jointures et les muscles), les eruptions, la débilité générale, le rachitisme chez l'enfant et quelquefois la consomption sont guéris par leur emploi.

En facilitant à l'estomac l'absorption de la nourriture et en purifiant le sang, les Pilules Pink guérissent toutes les maladies, elles se vendent dans toutes les pharmacies et au Dépôt principal, Gablin, pharmacien de 1re classe, 3, cité Trévise, Paris. 3 fr. 50 la boîte ou 17 fr. 50 par six boîtes, franco contre mandat-posté.

AGRICULTURE & COMMERCE

Marchés de Lille du 2 Mai

Colza terjet (cote offic.), —.. à 31 25 — 38e (cote com... 32 25 à — —.
SUCRE — Sucre cassé (cote offic.), 108 50 à ....
En pain n° 1 (cote offic.), 100 —
BETTERAVE disponible. —.—.

Marchés de Paris

Du 2 Mai

FARINES : 12 marques

	Ouv.	Clôt.		Ouv.	Clôt.
Mai	42 95	43.—	Juill-Août	43 65	43 85
Juin	43 50	43 40	4 derniers	28 25	28 25

MARQUE CORBEIL (clôture) : 48 —.

BLÉS

Mai	21 25	21 20	Juill-Août	20 90	20.50
Juin	21 3.	21 40	4 derniers	20 60	20.60

SEIGLE.

Mai	14 —	13 65	Juill-Août	13 50	13.50
Juin	14.—	13 90	4 derniers	13 50	13.50

AVOINE.

Mai	17 45	17 35	Juill-août	17.25	16 90
Juin	17 40	17.4.	4 derniers	15.10	15.95

ALCOOLS

	Pr. clôt.	Ouvert.	Clôture
Mai	44 —	44 50	44 45
Juin	44 50	44.—	44.50
Juill-Août	43 15	43.75	43 25
4 derniers	39 —	39. —	39 75

DISPONIBLE (cote officielle) 44.—.

FINANCES

Paris, le 2 mai 1899.

Continuation de la hausse malgré un léger tassement des plus hauts cours à la suite de réalisations de bénéfices.

Le 3 0/0 finit à 102.10.

Le 3 1/2 0/0 ex-coupon à 102 45.

Le Crédit Foncier est ferme à 712.

Le Comptoir National d'Escompte à 620.

Le Crédit Lyonnais clôture à 963 après 970.

La Société Générale est montée à 590.

La Banque internationale, sous la poussée des affaires dans lesquelles elle est intéressée a dépassé le cours de 660 et conserve la plus grande partie de son avance.

La Banque spéciale des valeurs industrielles s'inscrit à 224.

La Banque française d'émission à 110.

Très avantageuses les obligations 2 1/2 0/0 que la ville de Paris délivre sans frais à 398 et qui ne tarderont pas à dépasser le pair.

Bec Auer 480.

Gelon 110.

Actions grandes Brasseries de Vitel, Albert et Rennepont 112.50.

Action Société Continentale d'automobiles 65.

Action Chemins de fer de Toulouse à Boulogne-sur-Gesse rapportant 4,10 0/0 485 fr.

La Banque nationale de l'Industrie est ferme à 190 fr.

Très demandés à 72 fr. les dixièmes d'actions de Paris en 1400 à la suite de l'étude et des vues photographiques publiées par le Monde illustré et qui donnent une idée des merveilles de l'intéressante reproduction de la Cour des Miracles.

Les parts de l'Optique la lune à un mètre à 155 fr. ne tarderont pas à profiter d'une nouvelle hausse ainsi que les actions du Combat naval dont les merveilleux spectacles commenceront en juillet.

Les bons de 20 fr. de l'Exposition religieuse internationale sont rapidement absorbés grâce à leur certitude de remboursement à 40 fr. de leur prime de 20 tickets de l'exposition et de leur participation à 50 0/0 des bénéfices.

Chemins de fer français calmes.

La Compagnie Générale Commerciale et Industrielle

La jurisprudence a longtemps discuté la question du nantissement sur la valeur des fonds de commerce. La loi du 1er mars 1898 a mis fin à toutes les interprétations divergentes et elle a donné, à ce gage, des bases désormais indiscutables.

Cette loi rend ainsi possible et pratique l'établissement d'un privilège sur l'ensemble de la valeur des fonds de commerce, du matériel et des marchandises ; le commerçant peut donc mobiliser un actif, souvent considérable, et se procurer ainsi un nouvel élément de développement de ses affaires.

Ce nantissement peut, en particulier, constituer le gage spécialement affecté à la garantie d'obligations. C'est un nouveau champ ouvert à l'emploi des capitaux qui s'intéressent au commerce et à l'industrie, c'est un nouveau perfectionnement apporté à notre outillage financier.

Il s'agit maintenant d'utiliser les dispositions de la loi nouvelle ; un premier pas va être fait dans cette voie.

La *Banque Spéciale des Valeurs Industrielles* doit procéder prochainement à la constitution d'une Société dont le fonctionnement présentera un vif intérêt, non seulement au point de vue financier, mais aussi à cause de l'impulsion qui doit en résulter pour le commerce et pour l'industrie.

On sait quel est le programme invariable de cette Banque :

« Apporter les capitaux français aux affaires commerciales et industrielles françaises, mais, en même temps pour n'exposer le public qu'au moindre risque possible, ne l'intéresser qu'à des entreprises ayant fait leurs preuves, ayant réalisé depuis plusieurs années d'importants bénéfices et devant, à l'aide de capitaux plus abondants, donner un nouveau développement à leurs opérations. »

Dans l'exécution de ce programme, la Banque Spéciale a été obligée de limiter ses opérations à la transformation en Sociétés anonymes d'entreprises exigeant un capital d'au moins un million et demi. L'expérience prouve qu'au-dessous de ce chiffre, les titres n'ont plus un marché suffisamment large pour être facilement négociables.

En fait, elle a dû refuser un grand nombre d'affaires très intéressantes, mais qui n'avaient besoin, pour leur développement, que d'un apport relativement minime de quelques centaines de mille francs.

La *Compagnie Générale Commerciale et Industrielle* comblera cette lacune ; elle traitera ces opérations pour son propre compte et avec ses propres capitaux.

Son Conseil d'Administration, composé de quinze à trente membres, comprendra des personnalités notables du monde commercial, membres ou anciens membres des tribunaux de commerce et des chambres de commerce, présidents ou anciens présidents de chambres syndicales, dont le concours est, dès à présent, assuré à la Compagnie.

Il présentera donc toute garantie d'une très grande compétence technique et pratique.

Les statuts limitent étroitement ses opérations, de telle sorte que la Compagnie ne peut prendre d'intérêt, à un titre quelconque, que dans des entreprises ayant fait leurs preuves et réalisé des bénéfices. Encore, et pour assurer la division des risques, le montant de sa participation est-il statutairement limité pour chaque affaire à un million au plus. Au-delà de ce chiffre, la Compagnie doit s'adjoindre des participants.

Lorsqu'elle aura employé son capital initial de dix millions, la Compagnie créera des obligations dont le montant ne devra jamais être supérieur au triple du capital social.

Ces obligations jouiront de garanties toutes spéciales. Aux termes des statuts, elles peuvent être gagées non seulement par une hypothèque sur les immeubles, les usines ou le matériel des entreprises acquises par la Compagnie, mais encore par un privilège sur les marchandises, sur les parts d'intérêt ou de commandite et sur la valeur des fonds de commerce appartenant à la Société.

La complète sécurité assurée aux obligations par cette combinaison toute nouvelle permettra à la Compagnie de trouver à des conditions avantageuses les capitaux qui alimenteront ses opérations.

La Compagnie devra réaliser des bénéfices très importants. Ne s'intéressant qu'à des entreprises reconnues prospères, elle disposera, pour rémunérer ses actions, du revenu des affaires acquises avec son propre capital et de la différence entre la charge relativement minime des obligations et le produit bien supérieur qu'elle tirera des fonds que lui auront procurés ses émissions.

La constitution de nombreuses Sociétés établies sur le même principe présenterait un intérêt considérable pour notre industrie et pour notre commerce.

Les obligations industrielles, entourées comme celles de la nouvelle Compagnie, des garanties et des privilèges que nous venons d'énumérer, seront dans l'ordre industriel et commercial ce que sont, pour le domaine immobilier, les obligations du Crédit Foncier gagées, par privilège spécial, sur un ensemble de prêts immobiliers.

La création de ces obligations industrielles, auxquelles leur sécurité doit attirer la confiance et la faveur du public, aura certainement sur le développement de nos affaires commerciales et industrielles la même influence heureuse qu'ont eue sur les entreprises immobilières les énormes capitaux mis à la disposition du Crédit Foncier par ses émissions d'obligations.

BOURSE DE LILLE

Du 2 Mai 1899

DÉSIGNATION DES VALEURS	Dernier cours	DÉSIGNATION DES VALEURS	Dernier cours
CHARBONNAGES (Actions)			
Albi	1625 ..	Epinac	525 ..
Aniche	18200 ..	Escarpelle	779 ..
Anzin	5525 ..	Ferfay	515 ..
Azincourt pts	900 ..	Ferques	580 ..
Bully-Grenay	3500 ..	Flines-Raches	1340 ..
Blanzy	1855 ..	Lens (100e)	512 ..
Bruay (20e)	2100 ..	Lens	50500 ..
Bruay	11220 ..	Liévin	1930 ..
Campagnac	1075 ..	Ligny-lez-Aire	595 ..
Carvin	1490 ..	Marles 30 %	22800 ..
Clarence	1025 ..	— 70 %	28510 ..
Courrières	2400 ..	Meurchin (5e)	2000 ..
Crespin	309 50	Meurchin	9950 ..
Douchy	1025 ..	Ostricourt	999 ..
Dourges (100e)	225 ..	Sincey-Rouvray	60 ..
Dourges	22000 ..	Thivencelles	238 ..
Drocourt 1-1800	3995 ..	Vicoigne-Nœux	23000 ..
— 1801-3500	3995 ..		
CHARBONNAGES (Obligations)			
Albi 1893	530 ..	Drocourt 1894	507 50
Aniche 1898	511 ..	— 1895	507 50
Béthune 1877	457 ..	Escarpelle 1894	506 ..
Blanzy 1897	504 ..	Flines Raches p.	485 ..
Carvin 1896	505 ..	— n.	485 ..
Crespin 1re hyp.	485 ..	Marles 1893	505 50
— 2e hyp.	500 ..	Ostricourt 1895	500 ..
Dourges 1894	510 50	— 1897	494 ..

BOURSE DE PARIS

3 o/o cpt.	101 85	V. Paris 1855-60	......
terme	102 10	» 1865	......
3 o/o am. cpt.	100.80	» 1869	420...
terme	100.70	» 1871	410...
3 1/2 1894 cpt.	102 05	V. Paris 71 1/4	108.75
terme	103 45	» 1875	560..
Banq. de France	4040 ..	» 1876	560..
Banq. de Paris	1145 ..	» 3 o/o 86	......
Comp. d'Escom.	624 ..	» 1/4 1886	......
Crédit Foncier	743..	» 1892	393.50
Credit Industr.	636 ..	» 1/4 1892	......
Crédit Lyonnais	964...	Ville Marseille.	402.25
Société Général	581...	Ville Bordeaux	......
Est.	1050...	Ville Lille 1863	......
Paris-L.-Médit	1955...	» 1892	......
Midi	1394...	» 1893	503...
Nord	2155 ..	Ville de Lyon	101.75
Orléans	1815...	Roubaix-Tourc.	......
Ouest.	1164...	Foncières 1879	505..
Est Algérien	742...	» 1883	455..
Gaz Parisien	1240 ...	» 3 o/o 1885	480.40
Transatlantiqu	......	» 5es 1885	100.50
Suez	3820...	» 1895	487...
Omnibus Paris	1702...	Communal. 187.	490...
Dynamite	......	» Int. réduit	......
Egypte 3 1/2	103...	» 1880	496.50

IMPRIMERIE DU PROGRÈS DU NORD, RUE NATIONALE, 2?, LILLE
Le gérant : E. DUJARDIN